

Montréal, 10 novembre 2009

Monsieur le président Felipe de Jesús Calderón Hinojosa,

Réunis vendredi dernier, 6 novembre 2009, à Montréal, dans le cadre d'une rencontre de suivi aux accords pris avec les organisations syndicales et sociales du Mexique et des États-Unis lors de la *Troisième rencontre nord-américaine des organisations du secteur de l'énergie* réalisée à Mexico du 16 au 18 mars 2009, nous, les réseaux sociaux multisectoriels et les organisations syndicales du secteur de l'énergie du Canada et du Québec, souscrivons la déclaration suivante face aux récents événements au Mexique:

1. Nous condamnons les agissements de votre gouvernement les 10 et 11 octobre derniers alors que, par la force et avec l'intervention de la police fédérale, vous ordonnez l'occupation des installations de la compagnie *Luz y Fuerza del Centro*, pour ensuite annoncer par décret l'extinction de cette entreprise publique protégée par la Constitution et sans l'autorisation obligée du Congrès de l'Union.
2. Nous condamnons le fait que le décret de votre gouvernement implique la disparition du Contrat collectif de travail et même du Syndicat Mexicain des travailleurs de l'Électricité (SME), et appelle le congédiement immédiat et sans aucune résolution préalable d'une autorité juridictionnelle, de plus de 44 000 travailleuses et travailleurs de l'entreprise, situation qui vulnérabilise aussi plus de 15 milles travailleurs retraité-e-s.
3. Nous dénonçons le fait que l'action unilatérale de votre gouvernement de liquider *Luz y Fuerza del Centro* crée les conditions pour fusionner les installations et les actifs de l'entité avec la Commission Fédérale de l'Électricité avec pour objectif de remettre l'ensemble de l'industrie entre les mains du secteur privé.
4. Nous considérons vos agissements comme une stratégie pour frapper, déstabiliser et éliminer l'une des plus importantes références du syndicalisme démocratique mexicain, un réel attentat contre le secteur public et les droits des travailleurs et travailleuses.
5. Nous dénonçons le fait que la situation créée par votre gouvernement viole plusieurs normes internationales auxquelles le Mexique a adhéré, dont le droit au travail et à un emploi stable, l'interdiction de congédiements arbitraires et sans justification, le droit à la sécurité sociale, « le droit humain à un projet de vie », l'intégrité et la dignité des travailleuses et travailleurs, tous des droits reconnus par la Cour interaméricaine des Droits humains; et que vos agissements vulnérabilisent des droits consacrés à l'OIT à l'égard de l'emploi, de la liberté syndicale et des conventions collectives.

Dans le cas du conflit avec le SME et ses affilié-e-s, mais aussi dans le cas plus ancien avec le syndicat minier et bien d'autres dont nous sommes au courant, nous considérons que l'état de droit a été clairement fissuré, aggravant le mécontentement social provoqué par la crise économique actuelle.

Nous appelons au rétablissement de l'état de droit et demandons à votre gouvernement :

- D'abroger sans délais le décret d'extinction et d'ordonner la réouverture de l'entreprise publique *Luz y Fuerza del Centro*, ainsi que le départ immédiat de la Police fédérale et des Forces armées des installations;
- De veiller au départ immédiat du personnel qui travaille illégalement dans les installations de *Luz y Fuerza del Centro*;
- De garantir le retour des travailleurs et travailleuses membres du SME à leurs postes de travail, en veillant au respect de leur convention collective dont ils sont toujours légalement titulaires;
- D'assurer le plein respect à l'emploi et aux droits de travail des travailleuses et travailleurs de l'entreprise;
- De reconnaître de façon immédiate et inconditionnelle la direction élue et légitime du Syndicat mexicain des travailleurs de l'électricité (SME), et de respecter pleinement l'autonomie de l'organisation syndicale;
- De mettre sur pied une table de dialogue social qui puisse se pencher sur des solutions de rechange conformes à la Constitution et aux normes internationales afin de trouver une solution négociée au conflit.

Le processus de convergence et de lutte coordonnée que le mouvement social et syndical a entrepris de construire depuis août 2007 au sein du secteur de l'énergie en Amérique du Nord, indique que l'accès universel à l'énergie est un droit humain fondamental de nos peuples et que la privatisation n'est pas la voie à suivre. Nous faisons la promotion dans les trois pays de politiques qui tiennent compte des enjeux auxquels nos sociétés font face au niveau environnemental et des changements climatiques, et nous affirmons que la protection et la promotion de la liberté syndicale et du droit d'association et de négociation est une condition indispensable pour relever les défis actuels dans le secteur énergétique.

C'est dans cet esprit que nous nous unissons et accompagnons la lutte du SME, et appuyons la Grève citoyenne nationale qui aura lieu le 11 novembre 2009 pour freiner les politiques néfastes de votre gouvernement.

Cordialement,

John Dillon
Pierre-Yves Serinet
Lucien Royer
Teresa Healy
Stan Marshall
Richard Perreault

Common Frontiers Canada
Réseau québécois sur l'Intégration continentale (RQIC)
Congrès du Travail du Canada (CTC), Dir. Département international
CTC
Syndicat Canadien de la Fonction publique (SCFP), Dir. général
SCFP local 1500 / Hydro Québec / Droit à l'énergie SOS-Futur

Corina Crawley	SCFP
Normand Pépin	Centrale des Syndicats démocratiques (CSD)
Marie-Dominik Langlois	Comité pour les droits humains en Amérique Latine (CDHAL)
Joseph Gargiso	Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier, Vice-président administratif, Québec
Fred Wilson	CEP, Conseiller du Président
Jim Britton	CEP, Vice-président pour l'Ouest
Glen Sonier	CEP, Représentant national, Sarnia
Ervan Cronk	CEP, Vice-président pour l'Atlantique
Daniel Cloutier	CEP, Représentant national, Montréal
Sambann Honn	CEP, Local 121 (Shell)
Andy Ross	COPE, Local 378, Président
Stuart Trew	Conseil des Canadiens
Denise Gagnon	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Steven Shrybman	Sack, Goldblatt & Mitchell
Simon Berlin	SEPB-Québec, Directeur-adjoint
Ken Neumann	Syndicat des métallos – Canada (USW), Directeur national
Charles Campbell	USW - Canada

- c.c. Lic. Fernando Gómez Mont, Secrétaire de Gobernación
- c.c. Lic. Francisco Javier Lozano Alarcón, Secrétaire du Travail et de la Sécurité sociale
- c.c. Lic. Francisco Ramírez Acuña, Président du Comité directeur de la Chambre des Députés de l'H. Congrès de l'Union
- c.c. Lic. Carlos Navarrete Ruiz, Président du Comité directeur de la Chambre des Sénateurs de l'H. Congrès de l'Union
- c.c. H. Guillermo I. Ortiz Mayagoitia, Ministre Président de la Cour Suprême de justice de la Nation
- c.c. Francisco J. Barrio Terrazas, Ambassadeur du Mexique au Canada
- c.c. H. Lawrence Cannon, Ministre des Affaires étrangères du Canada
- c.c. H. Rona Ambrose, Ministre du travail du Canada
- c.c. H. Stockwell Day, Ministre du Commerce international du Canada
- c.c. Guillermo E. Rishchynski, Ambassadeur du Canada au Mexique
- c.c. Syndicat mexicain des travailleurs de l'électricité (SME)